

PROCÈS-VERBAL

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Sainte-Foy, à 11 h 30, le 5 juin 2003.

Sont présents :

M. Jean-Paul L'Allier, maire de Québec, président
M. Jean Garon, maire de Lévis, vice-président
M. Ralph Mercier, conseiller de la Ville de Québec
Mme Danielle Roy-Marinelli, conseillère de la Ville de Lévis

Est absent :

M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier

Sont également présents :

M. Marc Rondeau, directeur général
M^e Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

Ouverture de la séance

Le président ouvre la séance. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

Plan de communication / Mise en oeuvre

Résolution n° E-2003-47

De confier à la Direction générale le mandat de réaliser les activités de base en communication listées en annexe au mémoire du 2 juin 2003 et prévoyant pour l'année 2003 des dépenses de 100 000 \$.

De prévoir un montant de 25 000 \$ en dépenses récurrentes pour la réalisation des activités de mise à jour ou récurrentes à ces actions de base.

De recommander au Conseil d'affecter à même le surplus non affecté 2002 de la CMQ un montant de 50 000 \$ prévu initialement en 2002 pour la réalisation d'améliorations locatives, à la réalisation des activités de base du plan de communication. Ce montant s'ajoute au montant prévu au Programme triennal d'immobilisations 2003 de 20 000 \$ pour la réalisation d'outils de communication.

Référence : Mémoire du 2 juin 2003
Certificat du
Trésorier : CT-385, sujet à l'acceptation par le Conseil du virement de crédits
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Coordonnateur au développement économique

Résolution n° E-2003-48

D'accepter la prolongation de l'engagement de monsieur Guy Rivest comme coordonnateur au développement économique de la CMQ du 17 juin au 31 décembre 2003 suivant un prêt de service de la ministre de la Culture et des Communications à la CMQ pour cette période en accord avec monsieur Guy Rivest.

D'accepter d'assumer auprès du gouvernement la rémunération et les charges sociales relativement à monsieur Guy Rivest pour la période prêtée jusqu'à concurrence d'un montant 45 000 \$ incluant quatre semaines de vacances (vingt jours). Si monsieur Rivest devait s'absenter en raison de maladie, les sept premiers jours seront assumés par la CMQ.

D'autoriser le président de la CMQ ainsi que le secrétaire-trésorier ou en leur absence ou empêchement d'agir le vice-président du Comité exécutif et le directeur général de la CMQ à signer le contrat à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 5 juin 2003
Certificat du
Trésorier : CT-386
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Dépôt d'un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) applicable à la zone agricole permanente

Résolution n° E-2003-49

De prendre acte du dépôt d'un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) applicable à la zone agricole permanente.

De transmettre le projet de règlement au Comité consultatif agricole de la CMQ pour analyse et recommandation au Conseil de la CMQ pour la séance du 19 juin 2003.

A la demande du maire de Lévis, monsieur Jean Garon et de la conseillère de Lévis, madame Danielle Roy-Marinelli, de confier un mandat à Me Daniel Bouchard de l'étude légale Lavery, de Billy, de rencontrer le Comité consultatif agricole de la Ville de Lévis pour l'informer de la teneur du projet règlement de contrôle intérimaire.

Référence : Mémoire du 30 mai 2003
Certificat du
Trésorier : CT-387
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2003-50

D'approuver le bordereau de dépenses pour la période du 8 mai au 1^{er} juin 2003 soumis par le secrétaire-trésorier au montant de 227 482,76 \$, plus 25 535,23 \$ pour les salaires versés du 8 mai au 29 mai 2003 aux employés de la CMQ (ceux ne faisant pas partie des prêts de service entre la CMQ et les municipalités membres) ainsi qu'aux élus.

Référence : Bordereau de dépenses du 2 juin 2003
Certificat du
Trésorier : CT-388
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2003-51

De prendre acte du bordereau d'information en date du 5 juin 2003 contenant le point suivant :

1. Note pour une allocution de madame Nathalie Normandeau, Ministre délégué au Développement régional et au Tourisme à l'occasion du congrès bisannuel de l'Association des régions du Québec le 29 mai 2003.

Référence : Bordereau d'information du 15 mai 2003
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Conférence annuelle de l'Association internationale des Maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent

Résolution n° E-2003-52

D'autoriser la participation de monsieur Pierre Brochu, ou à défaut celle de monsieur Michel Giroux, respectivement vice-président et président de la Commission du développement économique et tourisme de la CMQ, ou à défaut de tout autre membre du Conseil de la CMQ désigné par le président ainsi que du directeur général, monsieur Marc Rondeau, ou son représentant, à la conférence annuelle 2003 de l'Association internationale des Maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent les 16, 17 et 18 juin 2003 à Sainte-Catherine en Ontario.

D'entreprendre les démarches pour le dépôt de la candidature de la CMQ pour la tenue de la XIX^e conférence annuelle de l'Association internationale des Maires des Grands Lacs et du Saint-Laurent en 2005 à Québec, et ce, en collaboration avec les villes de Lévis et de Québec.

Référence : Mémoire du 5 juin 2003
Certificat du
Trésorier : CT-389
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE